

Restez prudents !

Les règles de sécurité sanitaire sont à respecter par tous :

- port du masque obligatoire,
- détails des consignes à respecter,
- en cas de test de dépistage positif, un référent Covid à informer via un formulaire en ligne,
- lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec les gels hydro-alcooliques mis à votre disposition.

Distribution gratuite de masques pour les étudiants :

Afin d'aider les étudiants qui rencontreraient des difficultés à s'équiper en masques, l'État met à disposition des masques grand public de catégorie 1 réutilisables.

L'Université Toulouse Capitole les distribue gratuitement aux étudiants à l'entrée des bâtiments (distributeurs), jusqu'à épuisement des stocks.

Pour rappel, suite à un arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire tous les jours, de 9h à 3h du matin, sur la voie publique et dans les espaces publics, dans le centre-ville de Toulouse. L'Université Toulouse Capitole se trouve dans cette zone.

Accès à la vaccination :

Se faire vacciner, c'est participer à une rentrée collective à 100% en présentiel. Les étudiants sont donc incités à se faire vacciner.

Plusieurs centres de vaccination sont ouverts à Toulouse, notamment le **vaccinodrome de Toulouse** (situé sur l'île du Grand Ramier) et l'**espace Pierre Baudis** (situé quartier Compans-Caffarelli). Le vaccinodrome de Toulouse propose un **passage facilité des étudiants** (lignes dédiées). Il est recommandé de prendre rendez-vous en ligne sur les sites Keldoc ou Doctolib, par téléphone au 0800 54 19 19 ou en envoyant son nom, prénom et numéro de téléphone à plateformevaccination31@gmail.com.

L'accès aux enseignements universitaires n'est pas soumis au passe sanitaire. Mais certains événements culturels, sportifs et scientifiques pourraient l'être. Dans ce cas, il y aura une information préalable à l'événement.

Votre santé avant tout :

- Médecine préventive pour les étudiants : [Le SIMPPS à votre écoute](#)
- Médecine du travail pour les personnels ([sur intranet](#))
- Toutes les aides pour les étudiants sont présentées dans [le portail "Aides étudiantes"](#), ainsi que dans la [FAQ](#), rubrique "Action sociale et Urgences médico-psycho-sociales".
- Et aussi : faites du sport ! Rendez-vous sur [la page Facebook du DAPS](#).

Les informations seront diffusées, au fur et à mesure, sur cette page consultable via l'adresse directe : www.ut-capitole.fr/coronavirus

Consulter le site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



GARDEZ LES GESTES BARRIÈRE !

- Lavez-vous les mains très régulièrement.
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.
- Utilisez des mouchoirs à usage unique, jetez-les dans des poubelles (de préférence avec couvercle).

LES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Des visuels explicatifs sont affichés dans les locaux universitaires pour :

- l'utilisation des outils mis en commun dans les bureaux (photocopieuse, cafetière, fontaines à eau...),
- l'utilisation des ascenseurs,
- l'utilisation des sanitaires.

EN CAS DE FIÈVRE OU SENSATION DE FIÈVRE, TOUX, DIFFICULTÉS À RESPIRER...

- **Restez chez vous.**
- **Contactez votre médecin traitant.**
- **Faites le test.**
- **En attendant les résultats, restez confiné.**
- **Si votre résultat est négatif, vous pouvez revenir sur le campus.**
- **Si votre test est positif , signalez-vous :**
 - **étudiants** : en suivant [les consignes en ligne](#), en remplissant [le formulaire de déclaration](#) et en avertissant votre scolarité.
 - **personnels** : en suivant [les consignes en ligne](#), en remplissant [le formulaire de déclaration](#) et en avertissant votre supérieur hiérarchique.

Dans l'attente de vos résultats au test, restez confiné même si la période d'isolement, préconisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), est terminée.